



Who. What. When. Where.

Communiqué de Presse

CodaSystem remporte le deuxième prix des trophées de l'innovation 2007 de la ville de Esch sur Alzette

Paris le 12 décembre 2006. CodaSystem a remporté le deuxième prix des trophées de l'innovation 2007 de la ville de Esch sur Alzette pour sa solution de certification de photos numériques.

Issu d'un partenariat fort entre la ville d'Esch-sur-Alzette et l'incubateur d'entreprises innovantes du Technoport, le lancement de ce prix est l'aboutissement d'une volonté commune qui, depuis 2002, lie les deux acteurs dans une action de soutien à la création d'entreprises innovantes. La ville d'Esch-sur-Alzette est devenue dans ce cadre «Senior partner» du Technoport.

Le prix, doté d'un budget de 20.000 euros offert par les deux institutions, récompense les entreprises eschoises dont le projet de création, de développement ou de modernisation de produits, de procédés ou de services a été particulièrement innovant. Trois entreprises parmi douze candidates se sont vu remettre un prix par le jury présidé par Michel Brachmond (de la Chambre des métiers) et composé de Bruno Théret d'Arcelor Mittal, de Mario Grotz du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, et de Tun Van Rijswijck de Broadcasting Centre Europe.

Le deuxième prix doté de 6.000 euros a été attribué à CodaSystem pour son logiciel Codamobile. CodaSystem a développé un logiciel fonctionnant sur PDA et téléphone portable permettant de capturer des images digitales et leur attribuer une force probante.

Cette solution permet d'avoir la notion d'original dans le monde de la photo numérique. Celle-ci ne peut plus être modifiée et est conservée dans des conditions de sécurité optimales. Pour assurer l'authenticité de l'information, CodaSystem maîtrise chaque maillon de la chaîne depuis la création du document jusqu'à son archivage. L'objectif de CodaSystem sur les prochains mois est d'augmenter considérablement les efforts commerciaux au niveau du Benelux.

A propos de CodaSystem

CodaSystem est à l'origine de la photographie numérique certifiée. Une photo CodaSystem permet de prouver QUI a pris la photo, QUAND il l'a prise et OU il l'a prise. La photographie certifiée par CodaSystem a force probante en justice (audit et succès juridiques à l'appui) puisque l'authentification et la sécurisation intervient de la capture à la diffusion.

Brevetée depuis 2002, CodaSystem est aujourd'hui la seule alternative à des moyens lourds et coûteux de constats légaux (huissiers ou experts).

La société est accompagnée à Paris par la pépinière d'entreprises numériques Paris CyberVillage et à Esch sur Alzette par le Technoport Schlassgoart.